



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

**Commission Administrative Paritaire
Locale n° 2 (catégorie B) du 18/06/2019**

PARITE ADMINISTRATIVE :

M. JOUVE
M. PAILLET
Mme GIGUET

Secrétaire :
Mme JBIRANE

PARITE SYNDICALE :

Mme BEYSSAC Sylvie (FO-DGFIP)
M. MOISSINAC Jean-Pierre (FO-DGFIP - Expert)
Mme LASSERRE Claire (CGT Finances Publiques)
M. VEYLET Laurent (CGT Finances Publiques - Expert)
M. LAROUSSINIE Christian (Solidaires Finances
Publiques)

1- Communication du règlement intérieur applicable à la CAPL n°2 :

Le règlement intérieur de la CAPL est présenté par M. Jouve. Il insiste notamment sur l'obligation de discrétion professionnelle.

2 - Approbation du Procès verbal du 6/11/2018 :

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3 – Mouvement local des contrôleurs du 1/09/2019 :

➤ Mouvement soumis au vote :

- Valérie SENAUD (SIP Aurillac) est affectée au PCR
- Nathalie GRAU (Trésorerie Aurillac Banlieue – Etant la moins ancienne en grade et son poste étant supprimé du fait notamment de la perte de la gestion de Logisens au 1/01/19, elle a été obligée de faire une demande de mutation) reste à la Trésorerie Aurillac Banlieue.
- Mickaël MARECHAL (Trésorerie Maurs) n'obtient pas satisfaction.

Vote :

Pour : 3 – Administration

Abstention : 1 - FO

Contre : 2 – CGT et Solidaires.

FO s'est abstenu, sachant que le vote est global et que 2 des 3 collègues ont obtenu leur 1^{er} choix.

➤ Situation des contrôleurs ALD et détachés au 1/09/2019 (non soumis au vote) :

Béatrice BERTRAND (ALD Aurillac) reste au SIP-SIE St Flour

Olivier CAPPELIE (ALD Cantal) reste au SIE Aurillac



Mohamed REZZIOUI (ALD Aurillac) reste au SIE Aurillac

Jean-Luc ABASCAL (RAN Aurillac Fiscalité Professionnelle – Détaché) reste à la Direction

Christine CHASSANG (RAN Aurillac – Gestion des comptes publics – Détachée) reste à la Direction.

Nous rappelons la situation de la Trésorerie de Vic/Cère qui est en sous effectif depuis 2 ans. M. Jouve reconnaît les difficultés pour les collègues de Vic mais indique que considérant le projet de restructuration en cours et la fermeture à venir des trésoreries, il ne prévoit pas d'affectation.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	SECTION  CANTAL	BULLETIN D'ADHESION
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à Jean-Pierre MOISSINAC, DDFiP)		
NOM :		
PRENOM :		
GRADE :		
AFFECTATION :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
Fait à _____, le _____ signature		

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt